INFORMATION

INSCRIPTIONS dans les écoles publiques année scolaire 2025/2026

Pour les entrées en <u>1ère année de maternelle (enfants nés en 2022)</u>, et en <u>C.P</u>. (enfants nés en 2019), par les parents,

Soit sur le PORTAIL FAMILLE entre le mercredi 8 janvier 2025 et le lundi 31 mars 2025

Soit auprès du SERVICE SCOLAIRE

MAIRIE DE TARASCON

(MMA,26 Boulevard Gambetta)

le LUNDI et le MARDI de 14h à 16h le MERCREDI, le JEUDI et le VENDREDI de 9h à 11h30

du lundi 3 février 2025 au vendredi 28 février 2025

Sur présentation de **l'INTEGRALITE** des pièces suivantes : (originaux <u>ET</u> PHOTOCOPIES)

- photocopie du livret de famille complet (toutes les pages),
- photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, tel que : bail de location ou acte de propriété, facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone <u>fixe</u>,
- 1 photo d'identité de l'enfant,
- photocopie d'une attestation CAF ou MSA,
- carnet de vaccinations à jour,
- et du certificat de radiation si l'enfant était scolarisé dans une commune extérieure ou dans une école privée.

L'inscription définitive et l'affectation vous seront confirmées par courrier en Juin 2025, après examen des dossiers par la **commission scolaire extra-municipale**.